

la fac de droit possible avec un bac pro ?

Par **nlwn**, le **16/06/2022** à **21:27**

Bonsoir, je me permets de poser ma question ici en espérant vraiment être aidée...

Je suis en première bac pro commerce et en septembre j'entame ma dernière année de lycée. Je me suis retrouvée en pro par dépit car ma seconde générale a été compromise par une hospitalisation longue. Depuis le collège je rêve de faire des études de droit mais lorsque je suis passée dans cette filière, on m'a vite fait comprendre qu'il fallait que j'oublie ce rêve. Mais voilà, mes amis de terminale rentrent tous à la fac l'année prochaine et je ne peux m'empêcher de continuer d'en rêver... Avez-vous notion de si cela est réellement possible ou juste une énorme fabulation de ma part ? A noter que je suis en cours à domicile donc pour ce qui est de l'autonomie c'est bon (même si je me doute que la fac c'est un niveau bien au-dessus niveau charge de travail).

Je vous remercie d'avance de vos réponses !

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/06/2022** à **13:25**

Bonjour

La seule condition pour entrer à la fac c'est d'avoir la bac. Peu importe qu'il soit général, techno ou pro.

[quote]

Je me suis retrouvée en pro par dépit car ma seconde générale a été compromise par une hospitalisation longue.

[/quote]

Ils auraient pu vous proposer un redoublement !!!